



Feuille d'information 92

Évaluation du projet Miapas pour la promotion de la santé et l'égalité des chances durant la petite enfance

Abstract

À fin 2013, Promotion Santé Suisse a lancé le projet Miapas pour soutenir les programmes d'action cantonaux (PAC) dans leur travail avec les professionnel-le-s opérant dans le secteur de la petite enfance. En vue de la prochaine phase de la stratégie prévue à partir de 2025, la Fondation a mandaté l'évaluation de ce projet. Cette évaluation parvient aux conclusions suivantes: la vision et les thèmes de Miapas restent pertinents et le matériel développé contenant des recommandations sur l'alimentation, l'activité physique et la santé psychique est reconnu comme bon et actuel. De ce fait, les mandataires de l'évaluation recommandent la poursuite du projet. Afin d'obtenir les effets visés auprès des parents et des enfants en bas âge, il conviendrait cependant d'investir de manière continue et avec suffisamment d'intensité dans la diffusion et l'utilisation des produits et leur pénétration systématique jusqu'à l'échelon communal.

1 Introduction

À fin 2013, Promotion Santé Suisse a initié le projet Miapas qui a pour objectif de soutenir les programmes d'action cantonaux (PAC) du module A (Alimentation et activité physique chez les enfants et les adolescent-e-s) et du module C (Santé psychique chez les enfants et les adolescent-e-s) dans le travail effectué avec des professionnel-le-s opérant dans le secteur de la petite enfance. La vision qui sous-tend le projet Miapas peut être résumée comme suit¹:

- développer des recommandations communes et scientifiquement fondées pour les professionnel-le-s dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique;

- convaincre les décideur-euse-s de l'importance de la promotion de la santé et de l'égalité des chances durant la petite enfance;
- offrir aux futurs et nouveaux parents un accès à bas seuil aux conseils et informations sur la promotion de la santé.

Table des matières

1	Introduction	1
2	Conception de l'évaluation	2
3	Principaux résultats	2
4	Recommandations	3
5	Évaluation de diverses options futures	4
6	Prise de position de Promotion Santé Suisse	4

¹ Voir [fiche d'information](#) de Promotion Santé Suisse (2021).

En prévision de la prochaine phase de la stratégie prévue à partir de 2025, Promotion Santé Suisse a mandaté une évaluation externe du projet Miapas. Cette évaluation avait d'une part un objectif sommatif: tirer un bilan des prestations fournies (output), de l'atteinte des objectifs au niveau outcome (atteinte des multiplicateur-trice-s et mise en réseau à l'échelon national) ainsi que des facteurs de réussite et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet. D'autre part, sur le plan formatif, l'évaluation avait pour objectif de dégager des variantes possibles pour le développement futur du projet à partir de 2025.

2 Conception de l'évaluation

L'évaluation s'appuie sur diverses sources de données collectées tout au long de la chaîne d'impacts: analyse de documents et de données; enquête en ligne auprès d'acteur-trice-s des domaines de la santé, de l'éducation, du social, de l'accueil et de l'intégration aux échelons national et cantonal (taux de réponse de 45%); bref sondage en ligne par le biais des membres du groupe de résonance Miapas auprès de professionnel-le-s en contact avec les parents (taux de réponse évalué à 3%); approfondissement qualitatif au sein de focus groups, entretiens individuels et discussions de groupe avec des expert-e-s externes, des partenaires du projet et des expert-e-s de Promotion Santé Suisse; atelier de validation avec le groupe de résonance et des représentant-e-s de Promotion Santé Suisse. Compte tenu de l'utilisation de diverses sources de données et de leur cohérence, les résultats de l'évaluation peuvent être considérés comme solides.

3 Principaux résultats

3.1 Prestations fournies par Miapas

En ce qui concerne l'output, la plupart des objectifs ont été atteints. La mise en réseau nationale donne de bons résultats. La collaboration au sein du groupe de résonance fonctionne et s'avère profitable, et la direction de projet est bien acceptée. Le consensus obtenu parmi les professionnel-le-s sur

les thèmes Miapas peut être considéré comme un grand succès.

Les recommandations et les messages prévus sur les thèmes du projet Miapas ont été élaborés et mis à disposition. Présent dans les lieux de diffusion importants, le projet a fait progresser la mise en réseau intersectorielle et interprofessionnelle sur le plan national, en particulier grâce à la participation à des réunions, à la visite d'associations et aux échanges avec certaines organisations.

Le travail de mise en réseau au sein de Promotion Santé Suisse a été institutionnalisé par deux rencontres annuelles. Il existe encore un potentiel d'optimisation dans l'identification systématique de canaux de distribution appropriés dans le cadre des programmes de la fondation et des thèmes y afférents.

Les principales lacunes dans la fourniture des prestations résident actuellement dans la diffusion et l'utilisation des produits. Les produits finalisés ont été diffusés régulièrement, d'une part via divers canaux directement à des externes et d'autre part via des canaux internes aux responsables des PAC dans les cantons et aux responsables des projets soutenus. Cette manière de procéder a permis d'atteindre de manière satisfaisante les multiplicateur-trice-s nationaux et cantonaux. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour atteindre les professionnel-le-s qui sont en contact avec les parents. La diffusion plus étendue nécessaire au déploiement des effets («ramification fine») jusqu'aux professionnel-le-s entretenant des contacts avec les parents n'est pas assurée ou n'est effectuée de manière systématique que sur initiative individuelle de certain-e-s multiplicateur-trice-s aux échelons national et cantonal.²

3.2 Effets obtenus auprès des multiplicateur-trice-s

Les résultats de l'évaluation révèlent d'une part que le projet Miapas renforce la mise en réseau interdisciplinaire et la collaboration entre les acteur-trice-s dans le domaine de l'encouragement précoce et contribue à leur sensibilisation. D'autre part, l'objectif qui veut que les acteur-trice-s nationaux connaissent les bases, les recommandations et les messages relatifs aux thèmes Miapas et les diffusent

² Certains produits de Miapas n'ont été finalisés qu'à fin 2021 et leur diffusion était encore en cours lors de l'enquête en ligne.

dans leurs réseaux n'a pas encore été atteint de manière tout à fait satisfaisante. Selon les résultats du sondage, le taux de notoriété tous matériels confondus se situe à près de 60% chez les acteur-trice-s nationaux qui, pour la plupart, les ont directement reçus par le biais de Miapas. Chez les professionnel-le-s en contact avec les parents, atteints au travers de la transmission du matériel par les acteur-trice-s nationaux, le taux de notoriété est cependant nettement plus faible, avec environ 30%.

3.3 Impact auprès des groupes cibles finaux des (futurs) parents et des enfants jusqu'à quatre ans

Miapas ne touche pas directement les véritables groupes cibles finaux du projet que sont les (futurs) parents et les enfants jusqu'à quatre ans. C'est par le biais des multiplicateur-trice-s mentionnés que l'on essaie de les atteindre. S'inscrivant dans l'approche multiplicatrice suivie par la Fondation, le projet se focalise – notamment pour des motifs de ressources et en raison de la compréhension que la Fondation a de son rôle – sur le niveau national. Il n'en demeure pas moins que pour atteindre les groupes cibles finaux, les échelons cantonal, régional et surtout communal sont décisifs dans la chaîne d'impacts. À ce jour, il n'a guère été possible d'atteindre les groupes cibles au bout de la chaîne d'impacts uniquement par le biais des organisations faïtières nationales des professionnel-le-s impliqués.

3.4 Rapport entre les moyens investis et les objectifs visés

Par rapport aux moyens investis (input), les prestations (output) du projet peuvent être évaluées comme bonnes. Miapas a notamment bénéficié d'une direction de projet engagée et du précieux concours des professionnel-le-s mis à disposition par les associations. En dépit de ce travail fructueux, il faut partir du principe que les effets escomptés n'ont guère pu se déployer auprès des parents et des enfants en bas âge. Pour obtenir un impact à long terme, des moyens beaucoup plus importants doivent être investis dans la pénétration systématique jusqu'au niveau communal afin de produire un effet positif sur les groupes cibles finaux des (futurs) parents et des enfants jusqu'à quatre ans.

4 Recommandations

Selon l'évaluation, la vision et les thèmes de Miapas restent pertinents et le matériel développé contenant des recommandations sur l'alimentation, l'activité physique et la santé psychique est considéré comme bon et actuel. Afin que les prestations fournies à ce jour puissent déployer les effets visés à long terme sur les groupes cibles finaux des (futurs) parents et des enfants en bas âge, les résultats de l'évaluation nous amènent à identifier les potentiels d'optimisation suivants:

4.1 Investir dans la diffusion et l'utilisation des produits

Il reste encore beaucoup à faire en matière de diffusion et d'utilisation des produits. Selon l'évaluation, les professionnel-le-s ayant des contacts avec les parents sont les bonnes personnes, dans la mesure où elles sont fondamentalement disposées à sensibiliser les parents et sont également en contact avec des groupes cibles vulnérables. Il s'agit de continuer à exploiter ce potentiel d'impact en investissant systématiquement dans la diffusion des produits auprès des professionnel-le-s. Actuellement, on constate à ce niveau une rupture dans la chaîne d'impacts du projet.

4.2 Augmenter le nombre de multiplicateur-trice-s aux niveaux cantonal, régional et communal

Considérant le contexte fédéraliste et multilingue de la Suisse, la diffusion des produits à l'échelon national par les associations faïtières devrait s'étendre en parallèle à des multiplicateur-trice-s opérant à l'échelle des cantons, des régions linguistiques et, en particulier, des communes (ramification plus fine). Pour atteindre les groupes cibles finaux, il faut gagner, en collaboration avec les faïtières nationales des professionnel-le-s et les responsables des PAC, des multiplicateur-trice-s appropriés à ces niveaux. La focalisation actuelle de Miapas sur le niveau national ne permet pas de garantir une pénétration suffisante jusqu'à ces niveaux décisifs pour atteindre les (futurs) parents et les enfants en bas âge. Le modèle d'impact ne prévoit ici aucun objectif spécifique (figure 1). Il conviendrait donc de compléter le concept en conséquence.

4.3 Améliorer en continu l'accès au matériel et sa conception

Depuis juin 2023, l'accès au matériel a été facilité grâce à la possibilité de le commander en ligne. En complément, il convient de rechercher d'autres solutions numériques faciles d'accès permettant de diffuser le matériel auprès des professionnel-le-s en contact avec les parents ainsi que directement auprès des parents. Il convient en outre de continuer à améliorer la conception du matériel pour le calibrer au plus près sur les besoins des groupes cibles.³

Aux fins d'une plus grande efficacité, la mise à disposition des produits devrait être assortie de mesures d'accompagnement, telles que des formations continues sur l'introduction des produits et l'entretien de contacts personnels jugés très importants.

4.4 Intégrer les messages Miapas dans des formations reconnues pour les professionnel-le-s

Jusqu'à présent, le domaine central de la formation des professionnel-le-s ne fait pas partie des objectifs poursuivis. Pour obtenir un impact durable, l'intégration systématique des produits et des messages Miapas dans des formations et des formations continues reconnues présente encore un grand potentiel. Il serait opportun de collaborer étroitement dans ce domaine avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui, dans le cadre de la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT), est en charge de la mesure 2.3 «Assurer la formation postgrade et continue des professionnels de la santé».

4.5 Continuer à sensibiliser les décideur-euse-s

Les conditions-cadres permettant d'atteindre les groupes cibles finaux doivent encore être améliorées. Le projet Miapas pourrait y contribuer en continuant à sensibiliser les décideur-euse-s et en les incitant à défendre davantage les intérêts (plaidoyer) de l'encouragement précoce. L'OFSP, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé et Promotion Santé Suisse devraient systématiquement tenir compte de la phase de vie de la petite enfance dans l'élaboration de la prochaine stratégie MNT. En tant que coresponsable de la stratégie MNT, Promotion Santé Suisse peut

s'engager dans la poursuite de l'objectif consistant à encourager, à différents niveaux, une communication coordonnée des acteur-trice-s de la prévention envers la population et les personnes en situation vulnérable.

5 Évaluation de diverses options futures

Quatre options futures ont été envisagées: 1) «Fin du projet», 2) «Intégration dans les domaines d'intervention existants de Promotion Santé Suisse», 3) «Poursuite de Miapas en tant que projet distinct au sein de Promotion Santé Suisse avec focalisation sur l'atteinte des groupes cibles finaux» et 4) «Délégation de tâches à un groupe de résonance avec une nouvelle forme d'organisation».

Au vu de la pertinence de Miapas, de l'état d'avancement du projet (potentiel de diffusion et d'utilisation des produits) et des résultats de l'atelier de valorisation, les responsables de l'évaluation recommandent actuellement de choisir l'option 3 «Poursuite de Miapas en tant que projet distinct au sein de Promotion Santé Suisse avec focalisation sur l'atteinte des groupes cibles finaux». À moyen terme, il faudrait viser l'intégration de Miapas dans les domaines d'intervention existants de Promotion Santé Suisse et son ancrage dans la future stratégie globale MNT (option 2).

6 Prise de position de Promotion Santé Suisse

Les résultats de l'évaluation montrent que les acteur-trice-s opérant à l'échelon national dans le domaine de la petite enfance sont satisfaits du travail interdisciplinaire et de mise en réseau fourni dans le cadre du projet Miapas. Le matériel développé est considéré comme bon et actuel. L'évaluation a toutefois mis à jour une rupture dans la chaîne d'impacts: les acteur-trice-s au niveau régional ayant peu été impliqués dans le projet, celui-ci n'a atteint que de manière limitée les professionnel-le-s sur le terrain. Les efforts se concentreront donc à l'avenir sur ce maillon manquant.

Pour concrétiser les recommandations mentionnées, Promotion Santé Suisse élaborera un plan d'actions Petite Enfance 2025-2028 qui intégrera le

³ Matériel avec moins de texte, (brèves) vidéos, matériel dans les langues de la migration, etc.

FIGURE 1

Modèle d'impact du projet Miapas

Input	Mesures	Output	Outcome multiplicateur-trice-s ¹	Outcome groupes cibles ²	Impact
<p>Finances env. 150 000 CHF/an</p> <p>Personnel env. 0,2 poste à temps plein</p> <p>+ charges groupe de résonance (participation volontaire)</p>	<p>Développement de produits avec les partenaires du projet (groupe de résonance) et d'autres expert-e-s</p> <p>Constitution/pilotage du groupe de résonance</p> <p>Mise en réseau au sein de Promotion Santé Suisse</p> <p>Travail de communication avec le soutien du groupe de résonance et la collaboration interne de Promotion Santé Suisse</p> <p>Mise en réseau à l'échelon national</p> <p>Développement de mesures relatives à l'égalité des chances</p>	<p>Bases³, recommandations et messages⁴ communs pour les professionnel-le-s et les (futurs) parents portant sur les thèmes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • santé psychique pour les (futurs) parents et les enfants • activité physique pendant et après la grossesse • activité physique pour les enfants de 0 à 5 ans • alimentation pendant la grossesse et l'allaitement • alimentation pour les enfants de 0 à 4 ans • sensibilisation générale à la promotion de la santé dans le domaine de la petite enfance <p>Objectif 3 Finalisation / diffusion et utilisation des produits: Toutes les recommandations sont disponibles (jusqu'à fin 2020): 40% des professionnel-le-s des organisations/associations du groupe de résonance utilisent au moins un produit dans leur travail avec les parents (jusqu'à fin 2020).</p> <p>Travail de mise en réseau interdisciplinaire avec les partenaires du projet (réunions du groupe de résonance):</p> <ul style="list-style-type: none"> • échanges institutionnalisés (2 fois par an) <p>Travail de mise en réseau multithématique⁵, interprogrammes⁶ et intersectoriel⁷ au sein de Promotion Santé Suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> • échanges institutionnalisés (2 fois par an) • identification systématique de canaux de distribution appropriés pour les différents thèmes et les programmes pertinents <p>Diffusion et utilisation des produits communs aux niveaux interne et externe:</p> <ul style="list-style-type: none"> • diffusion directement à des externes⁸ via divers canaux • diffusion interne aux responsables PAC dans les cantons et aux responsables des projets soutenus <p>Objectif 2 Communication (jusqu'à fin 2022): <i>60% des organisations du groupe de résonance se procurent les informations via au moins un canal mis à disposition.</i></p> <p>Travail de mise en réseau intersectorielle/interprofessionnelle au niveau national:</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation à des réunions, présentations • visite d'associations/organisations • échanges institutionnalisés⁹/ponctuels¹⁰ avec des organisations définies <p>Objectif 1 Mise en réseau nationale (jusqu'à fin 2022): <i>Miapas et les autres acteur-trice-s nationaux de la petite enfance entretiennent des relations régulières et la collaboration est effective. Cette collaboration assure la mise à l'agenda du thème de la petite enfance.</i></p> <p>Identification de mesures de mise en œuvre relatives à l'égalité des chances</p> <p>Objectif 4 Égalité des chances (jusqu'à fin 2022): <i>L'égalité des chances (p. ex. promotion de la santé durant la petite enfance auprès de familles socialement défavorisées) est thématisée dans le cadre du projet de mise en réseau Miapas. Les mesures concrètes de mise en œuvre sont identifiées.</i></p>	<p>N1: Les acteur-trice-s nationaux de la petite enfance connaissent les bases, recommandations et messages dans les domaines alimentation, activité physique et santé psychique et les diffusent dans leurs réseaux.</p> <p>N1: Les responsables PAC cantonaux et les responsables des projets soutenus atteints par le biais de Promotion Santé Suisse connaissent les bases, recommandations et messages dans les domaines alimentation, activité physique et santé psychique et les diffusent dans leurs réseaux.</p> <p>N2: Les professionnel-le-s de la petite enfance connaissent les bases, recommandations et messages dans les domaines alimentation, activité physique et santé psychique et renforcent ainsi leurs compétences et leur savoir à des fins de promotion des ressources des (futurs) parents en matière d'alimentation, d'activité physique et de santé psychique.</p> <p>N2: Les professionnel-le-s sont aptes et motivé-e-s à agir comme des multiplicateur-trice-s et encouragent, par la diffusion d'informations et des conseils (délivrés activement), le renforcement des ressources des parents dans les domaines alimentation, activité physique et santé psychique.</p> <p>N1: La mise en réseau interdisciplinaire et la collaboration entre les acteur-trice-s à l'échelon national dans le domaine de l'encouragement précoce sont consolidées.</p> <p>N1: Les acteur-trice-s de la petite enfance à l'échelon national sont sensibilisé-e-s à l'encouragement précoce avec focalisation sur le thème de la santé.</p>	<p>Les (futurs) parents de toutes les couches sociales reçoivent des informations et des conseils à bas seuil (év. délivrés activement) par les professionnel-le-s dans les domaines alimentation, activité physique et santé psychique.</p> <p>1 Niveau 1: acteur-trice-s nat. petite enfance/responsables cant. PAC/responsables de projets soutenus Niveau 2: professionnel-le-s dans les secteurs grossesse, nourrissons et petite enfance</p> <p>2 (Futurs) parents, enfants de 0 à 4 ans (bénéficiaires finaux)</p> <p>3 Infographie, document de base, argumentaire</p> <p>4 Infographies/feuilles multilingues, brochures, vidéos, modules de formation continue, etc.</p> <p>5 Activité physique, alimentation, santé psychique enfants et adolescent-e-s (au sein du développement du programme)</p> <p>6 Coordination PAC (au sein des programmes)</p> <p>7 Communication (relations publiques)</p> <p>8 Infomailing, site web, présentations/webinaires, plateforme d'information des parents (swissmom), lettres aux parents Pro Juventute (en cours), travail médiatique / articles spécialisés, intégration dans des formations continues pour les professionnel-le-s, impression de brochures destinées aux parents pour les associations professionnelles et les professionnel-le-s</p> <p>9 Institutionnalisation: Alliance Enfance, OFSP, OSAV, CTA (jusqu'à 2017), ARPS</p> <p>10 Échanges ponctuels avec SEM, OFAS, santépsy, personnes chargées de la mise en œuvre cantonale</p>	<p>Les enfants d'âge préscolaire démarrent dans la vie en étant psychologiquement sains, ont une activité physique suffisante et une alimentation équilibrée.</p> <p>Les différences liées à la santé résultant de l'origine socio-économique sont réduites (égalité des chances).</p>

projet Miapas et le groupe de résonance, mais dont la portée sera plus large. Avec ce plan d'actions, Promotion Santé Suisse vise, entre autres, les objectifs suivants:

- poursuivre les mesures mises en place pour la diffusion et l'utilisation des produits, identifier et mettre en œuvre d'autres mesures de manière participative avec les membres du groupe de résonance, les responsables des PAC et les responsables de projets PAC;
- identifier et poursuivre les mesures d'intégration des multiplicateur-trice-s à l'échelon des cantons, des régions (linguistiques) et des communes, également sous forme participative avec les membres du groupe de résonance, les responsables des PAC et les responsables de projets PAC;
- remédier aux difficultés de gestion rencontrées jusqu'à présent;
- améliorer les synergies entre les activités actuelles de la fondation pour la petite enfance, ainsi qu'avec les autres équipes (équipe PAC, PDS, GSE).

Ces efforts internes à plus large portée s'inscrivent dans la troisième option «Poursuite de Miapas en tant que projet distinct au sein de Promotion Santé Suisse avec focalisation sur l'atteinte des groupes cibles finaux» ainsi que dans la deuxième option «Intégration dans les domaines d'intervention existants de Promotion Santé Suisse». Au printemps 2024, un webinaire consacré à l'élaboration du futur plan d'actions Petite Enfance sera organisé. Seront invités à y participer les responsables des PAC, les responsables de projet PAC, les membres du groupe de résonance ainsi que des collaborateur-trice-s de Promotion Santé Suisse.

Impressum

Édité par

Promotion Santé Suisse

Direction de projet Promotion Santé Suisse

Sandra Walter

Auteures

- Petra Zeyen, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS
- Livia Bannwart, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS
- Sandra Walter, Promotion Santé Suisse

Rapport d'évaluation

Bannwart, L., Zeyen, P., Heusser, C. & Guggenbühl, T. (2023). *Évaluation du projet Miapas pour la promotion de la santé et l'égalité des chances durant la petite enfance*. Rapport final mandaté par Promotion Santé Suisse.

Crédit photo de couverture

© iStock

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, Feuille d'information 92

© Promotion Santé Suisse, décembre 2023

Renseignements/Informations

Promotion Santé Suisse
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch/publications